

PROCES VERBAL DES ASSEMBLEES GENERALES EXTRAORDINAIRE ET ORDINAIRE du 27 octobre 2019 à la Maison Régionale des Sports à Tomblaine

Président : Pierre BLANCHARD

Membres du Conseil de Ligue présents :

Nicole BERNARD, Philippe BOLMONT, Philippe BORDES, Yohan DECLOMESNIL, Jean-Marie DEPARDIEU, Michel GROSS, Françoise LAPICQUE, Jean-Emmanuel LEGRY, Jean-Claude LIEBON, Christophe PORTE, Corinne STOFFEL, Dominique THIRION, Anthony SCREMIN, Bernard SIMONIN, Julien DUPONT (CD08), Patrick LOMBARD (CD10), Catherine GERMAIN (CD55), Françoise NOMINE (CD57), Nicolas VEJUX (CD67), Etienne ROBERT (CD 88)

Membres du Conseil de Ligue absents ou excusés :

Emmanuel BARCELO, Michel MARTIN, Julie PILLETTE, Jean-Luc HOSY, Adeline LENGERT, Alain PERRON (CD51), Claude BERNARDIN (CD54), Yann DEPPE (CD52), Claude SPIECKER (CD68)

Services Régionaux :

Vincent BLANCHARD, Directeur Général des Services
Catherine BARBIER - CARPENTIER, Responsable Administrative et Sportive
Pierre LEGENDRE, Coordonnateur du Développement et de la Formation
Guillaume SIMONIN, Coordonnateur Technique Régional
Silvia DA SILVA, Benjamin GENIN, Sébastien KOEHLER, Guillaume KRATZ, Cédric LACHAMBRE, Cyril MAYEUX, Matthieu MICHEL, Jérôme RICHERT, Thierry WICK

Associations présentes ou représentées :

CD08 : ROCROI US / SEDAN TT / GIVET CTT / BAZEILLES PPC / TAGNON PPC / REVIN-HAYBOISE TT / CHARLEVILLE MEZIERES ARDENNES / ETREPIGNY TT / MONTCY NOTRE DAME PPC / CLAVY WARBY ASL / VIVIER AU COURT CTT / POIX TERRON CTT / NOUZONVILLE CTT / RETHELOIS PPC / GLAIRE ASTT

CD10 : TROYES OS-NOES / MOUSSEY CS / ROMILLY SPORTS 10 / ST PARRES AUX TERTRES AST / TROYES JEUNE GARDE / BAR SUR SEINE FJ / LA CHAPELLE ST LUC AJFB / SAINT ANDRE ASTT / BAYEL CO / ST MESMIN-VALLANT TT / ROMILLY-VILLENAUXE CAP / AIX EN OTHE SDDTD

CD51 : CHALONS ASPTT / FISMES ARDRE VESLE US / REIMS ASPTT / TAISSY ASTT / EPERNAY - PLIVOT PPC / VRAUX JUVIGNY RC / SC MESNILOIS / ST BRICE COURCELLES ASSBC / COMPERTRIX FTT / FRIGNICOURT PING PONG CLUB / CS BETHENY TT / GIVRY-EN-ARGONNE ATPP / GUEUX TINQUEUX ASTT / CHALONS-EN-CHAMPAGNE TT

CD52 : CHALINDREY CS / EURVILLE BIENVILLE Jeunes / CHANCENAY-SLO TT / MONTIGNY LE ROI AJP

CD54 : BLAINVILLE DAMELEVIÈRES AC / BRIEY U.S. TT / ESSEY LES NANCY TT / FOUG C.P / FROUARD O.F.P./ HERSERANGE ASTT / LAXOU ALEZ / DOMBASLE STT / LUNEVILLE A.L.T.T. /

NANCY ASPTT-JARVILLE Jeune / NEUVES MAISONS TT / SAINT MAX T.T.H.R. /
TOUL ECROUVES ASCTT / VILLERS LES NANCY C.O.S. / MALLELOY F.J.E.P. /
LAY ST CHRISTOPHE TTLSC / HEILLECOURT LR / DIEULOUARD F.J.E.P. / BAYON TT /
LUDRES FLAVIGNY TT / CHANTEHEUX-CROISMARE TT / AUDUN LE ROMAN ASTT /
VILLEY SAINT ETIENNE MJC / HERIMENIL T.T. / PONT A MOUSSON A.S.T.T. /
BAINVILLE AUX MIROIRS F.R. / VANDOEUVRE ASCI / AFFLEVILLE ASC / JARNISY TT /
CHAMPIGNEULLES TT / FRAIMBOIS FR / LONGLAVILLE TT / BACCARAT ABTT /
VILLERS LA MONTAGNE FEP / VANDOEUVRE ASTT / HOUEMONT ATT / TELLANCOURT ASC

CD55 : COMMERCY P.P.C. / SAINT MIHIEL P.P.C. / ANCERVILLE M.J.C. / STENAY P.P.C. /
VERDUN S.A.V.T.T. / FAINS LES SOURCES AEL / MONTMEDY P.P.C.M.

CD57 : FAULQUEMONT E.S.C. / HAGONDANGE E.S. / L HOPITAL P.P.C. / MANOM J.S. /
MONTIGNY LES METZ T.T. / SAINT AVOLD C.T.T. / SARREGUEMINES A.S. / THIONVILLE TT /
FORBACH U.S.T.T. / WILLERWALD A.S. / SPICHEREN C.S.N. / VOLMUNSTER F.J. / FREYMING-
ST MAURICE CCL / MORSBACH Sarre et Moselle ASTT / AMNEVILLE T.T. /
TERVILLE FLORANGE OCTT / ILLANGE USTT / CLOUANGE T.T. / CREUTZWALD E.P. /
SCHOENECK T.T. / BASSE HAM ALPA / MAIZIERES LES METZ T.T. / SARREBOURG TT / PTIT-
RED & ENCHEN TT / ROUHLING CTT / STE MARIE AUX CHENES ASPTT / KNUTANGE-NILVANGE TT
/ VERGAVILLE F.R. / ST JEAN ROHRBACH ALPR / KONACKER HAYANGE S.L. / VIC SUR SEILLE EP /
BERTRANGE-DISTROFF TT / HUNDLING C.P.H. / ROUSSY LE VILLAGE TT / METZ TT / SIERCK SLPTT /
PHALSBOURG TT / ST JULIEN LES METZ TT / LANGATTE

CD 67 : STRASBOURG ST JEAN CS 1852 / SCHILTIGHEIM SU TT / STRASBOURG CHEMINOTS ASCS /
ILLKIRCH GRAFFENSTADEN AP / ROSHEIM CA / ZORN TT HOCHFELDEN / STRASBOURG RC /
BENFELD LAURENTIA S.S.C. / STRASBOURG AS EUROMETROPOLE / SOULTZ SOUS FORETS TT /
STRASBOURG ST JOSEPH / Compagnie Transports Strasbourg / STRASBOURG ELECTRICITE AS /
CREDIT MUTUEL AS / KESKASTEL TT / GUNDERSHOFFEN P79 / OBERNAI CA / ERGERSHEIM FCJ /
SELESTAT CCA / DORLSHEIM SD / HAGUENAU T.T. / OBENHEIM CTT / SOUFFEL TT /
BOOTZHEIM FCJ / GERSTHEIM CSD / HANAU TT / A.S. ALCATEL LUCENT ILLKIRCH / ESCHAU CTT /
WISSEMBOURG NORD ALSACE TT / BETSCHDORF TT / BERSTETT T.T. / HOERDT T.T. / BARR TT /
DRULINGEN T.T. / GRIESHEIM DINGSHEIM TT / CHATENOIS C.C.A. / MARMOUTIER CSE /
Hôpitaux Universit. Strasbourg / LILLY AS TT / AP WOLXHEIM / SARRE-UNION CTT /
Avenir Kochersberg TT / NEUDORF USE / VAL DE MODER 77 CTT /
MARIENTHAL ASC CONCORDIA TT / STRASBOURG EUROMETROPOLE / SCHILTIGHEIM TT /
FESSENHEIM LE BAS / OSTHOFFEN FC

CD 68 : COLMAR MJC / OSTHEIM CPPC / HORBOURG-WIHR TT / ISSENHEIM TT / COLMAR AJE /
INGERSHEIM SSSA / MULHOUSE TT / THANN TTC / WINTZFELDEN TT / WITTELSHEIM MDPA TT /
COLMAR C.C.C. T.T. / ANDOLSHEIM TT / BERGHEIM CSS / VAL de LIEPVRE ASL / SOULTZ CSM TT

CD 88 : ANOULD CP / ST DIE SRD TT Déodatien / UZEMAIN / LA HOUSSIERE-VANEMONT ASTT /
BAINS LES BAINS AM. PONG. / VITTEL SAINT REMY A.S. / MIRECOURT Lift Club / VAGNEY A.T.T. /
GOLBEY / LA BRESSE T.T. / FRESSE SUR MOSELLE A.T.T. / ELOYES C.L.L.T.T. / EPINAL T.S.P. /
XONRUPT A.S.C.X.L. T.T. / DOMFAING-BRUYERES Ent.MJC / LA BOURGONCE ST MICHEL TT /
RUPT SUR MOSELLE C.P. / ETIVAL ASRTT / MONTHUREUX SUR SAONE TT /
THAON CHENIMENIL E.S.T.T. / DOMPAIRE USTT / BEGNECOURT Club

Associations non présentes ou non représentées :

CD 08 : CLIRON PPC / HARCY FPT / FLOING PPC / AUVILLERS-ETEIGNIERES TT /
VOUZIERES LE CHESNE CTT / LES MAZURES TT / WARCO TC / NOUVION FLIZE USC /
LA NEUVILLE EN TOURNE A FUY / CARIGNAN YVOISIEN CTT / MOGUES TT / LIART PPC /
MONTHERME CTT

CD 10 : ARCIS MAILLY ASA TT / BRIENNE CP

CD 51 : REIMS OLYMPIQUE TT / COURTISOLS VOLONT / TOURS SUR MARNE TT / CHALONS JA / GRAUVES TT / VITRY TOP / SEZANNE TT / LES MESNEUX ASC / FERE-CHAMPENOISE TT / SERMAIZE Les Jeunes / CLOYES AL / JONCHERY SUR VESLE PPC / BARBONNE TT / SAINTE MENEHOULD VVV / MAREUIL PIERRY PP / CHEPY ASCJ / PRINGY FR / MOURMELON TT

CD 52 : ST DIZIER CSB / CHAUMONT ECAC / NOGENT ASNTT

CD 54 : LONGUYON E.S.L. / NANCY S.L.U.C. / SEICHAMPS E.P. / TIERCELET M.J.C. / BLENOD MONTAUVILLE TT / MERCY LE BAS F.E.P. / ST NICOLAS DE PORT PPCP / CUTRY TT

CD 55 : BAR LE DUC / ETAIN RASS / LIGNY EN BARROIS T.T.

CD 57 : NEUFGRANGE / OBERGAILBACH U.P. / HAYANGE U.S.T.H. T.T. / ROHRBACH BINING TT / ST JEAN KOURTZERODE LJ / MOULINS LES METZ FC / LA GRANGE AUX BOIS / AUDUN LE TICHE JSA / BEHREN LES FORBACH TT / SCHMITTVILLER ATT / MARANGE SILVANGE PPC / CREUTZWALD TT / REMILLY TT

CD 67 : ECKBOLSHEIM / BRUMATH UNITAS TT / SCHIRRHEIN-SCHIRRHOFFEN CS / LEUTENHEIM C.T.T. / BEINHEIM C.T.T.B. / ROSSFELD U.T et de LOISIRS / DURRENBACH ATTD / HAUTE BRUCHE TT / KOGENHEIM TT ST LEGER

CD 68 : MULHOUSE FC / RIXHEIM PPA / SAINT-LOUIS TT / ILLZACH TTSJB / HUNINGUE TTC / MULHOUSE C.C.C. T-T / ENSISHEIM / ROSENAU TT / LAUTENBACH SCHWEIGHOUSE / KEMBS TT

CD 88 : NEUFCHATEAU T.T. / STE MARGUERITE C.T.T. / MOYENMOUTIER VR TT / REMIREMONT T.T. / CHARMES-VINCEY T.T. / THIAVILLE les 2 vallées TT / HADIGNY FR

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

1. Ouverture de l'Assemblée Générale Extraordinaire

Le Président Pierre BLANCHARD accueille les participants et déclare l'Assemblée Générale extraordinaire ouverte. Il rappelle l'ordre du jour :

1. Ouverture de l'Assemblée Générale
2. Modification des statuts de la Ligue – présentation et vote

Il annonce que 211 clubs sur 295 sont présents ou représentés, représentant 691 voix sur 901. Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale Extraordinaire peut se tenir et statuer sur la proposition de modifications des statuts.

2. Modification des statuts de la Ligue – présentation et vote

Pierre BLANCHARD informe que la modification de l'article 7 était faite à la demande des Présidents des Comités Départementaux qui souhaitaient plus de souplesse dans leur représentativité au sein du Conseil de Ligue.

Les modifications des statuts ayant été transmises à l'ensemble des clubs, Pierre BLANCHARD demande à l'assistance s'il y a des remarques ou demandes d'explication. Aucune remarque n'étant faite, Pierre BLANCHARD les soumet au vote.

Les nouveaux statuts sont adoptés à l'unanimité.

Le Président clôt l'Assemblée Générale Extraordinaire.

1. Reprise des points de l'AG extraordinaire si non quorum

L'AG extraordinaire ayant pu se tenir, le Président Pierre BLANCHARD déclare ce point caduc et ouvre l'Assemblée Générale Ordinaire.

Il rappelle l'ordre du jour :

1. Reprise des points de l'AG extraordinaire si non quorum
2. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 4 novembre 2018
3. Allocution du Président de la Ligue
4. Rapport moral du Secrétaire Général
5. Présentation du Compte de Résultat 2018/2019 et du Bilan au 30 juin 2019
6. Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels
7. Rapport du Commissaire aux Comptes sur les conventions règlementées
8. Vote sur le Rapport Financier 2018/2019
9. Vote sur l'affectation du Résultat aux Fonds Associatifs
10. Présentation du Budget Prévisionnel 2019/2020
11. Vote du Budget Prévisionnel 2019/2020
12. Rapports d'Activités des différentes Branches : « Gestion de l'Activité », « Animation, Développement et Promotion », « Finances et Partenariats », « Technique »
13. Questions Diverses (à adresser à la Ligue pour le 17 octobre 2019 au plus tard)
14. Remise des Mérites et des Récompenses
15. Interventions des Personnalités
16. Clôture de l'Assemblée Générale

2. Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 4 novembre 2018

Le Président demande si le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 4 novembre 2018, adressé à tous, soulève des remarques.

Aucune observation n'étant portée, ce procès-verbal est adopté à l'unanimité par un vote à main levée.

3. Allocution du Président de la Ligue

Mesdames et Messieurs les représentants des clubs du Grand Est,
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de Ligue,
Mesdames et Messieurs les représentants de nos partenaires institutionnels,
Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,
Chers amis sportifs,

Je tiens à saluer la présence à nos côtés de :

- M. Henry LEMOINE, Vice-Président de la commission Sports du Conseil Régional du Grand Est, représentant M. Jean ROTTNER
- M. Jean-François PENIN, Directeur adjoint du CREPS de Nancy, représentant M. Dominique NATO
- M. Bernard SIMONIN, Vice-Président du Comité Régional Olympique et Sportif, représentant M. Jean-Marc HAAS-BECKER

et vous présente les excuses de :

- M. Bruno GENARD, Directeur du CREPS de Reims
- M. Daniel SCHMITT, Directeur du CREPS de Strasbourg

C'est toujours un grand plaisir pour moi de vous accueillir dans cet exceptionnel écrin qu'est la Maison Régionale des Sports du Grand Est, pour notre Assemblée Générale annuelle.

Aujourd'hui, nous avons presque 3 ans. Plus exactement 34 mois pour les puristes. Eh oui, l'adoption de la Loi NOTRe et la disparition des anciennes régions ont accouché de notre Ligue du Grand Est de Tennis de Table en janvier 2017.

Pour être parfaitement au fait de la façon dont cela s'est passé dans d'autres Ligues pongistes, mais aussi dans les autres disciplines, je peux vous dire que notre accouchement n'aura, et de loin, pas été le plus difficile. La compréhension, l'écoute, le partage, l'adaptabilité auront permis d'éviter les forceps. Je revendique cette méthode et souhaite inscrire l'année restante de cette olympiade dans la même lignée.

A presque 3 ans, on sait déjà bien marcher. Mais on a encore besoin que l'on nous tienne la main pour avancer. Ce sont vos dirigeants régionaux bénévoles qui s'en chargent au quotidien, pour aller de l'avant et construire le modèle du Ping de demain. Pour mener, dans l'intérêt général de la majorité de nos clubs et de nos licenciés, les réformes structurelles et sportives nécessaires, voire obligatoires au développement notre discipline.

Tout cela pour dire que nous sommes aujourd'hui encore en phase de construction. La Ligue ne grandira qu'avec votre concours, en respectant les habitudes et les traditions de chacun, et en étant à l'écoute de tous.

Cela nécessite de mettre de côté les intérêts personnels ou purement locaux, car c'est à ces conditions que nous aboutirons à une réussite dans le temps. Des aménagements restent nécessaires, des avancées possibles.

Mettons à profit cette fin d'olympiade pour pouvoir aborder la suivante de la plus sereine des manières.

Mon leitmotiv pour cette fin de mandat reste le même, et je souhaite une fois encore vous le faire partager : réfléchissons, évoluons, proposons, testons, évaluons et écoutons, puis adaptons si nécessaire. Voilà ma promesse à votre rencontre.

Après la modification des statuts votée il y a quelques instants, qui nous permet de préparer l'avenir du futur Conseil de Ligue, notre rencontre de ce jour a pour vocation principale de revenir sur la saison passée. C'est aussi l'un de ces moments chers à mes yeux, où nous autres élus avons tous la volonté d'être à l'écoute de vos avis et propositions pertinentes.

En 2018/2019, nos licenciés et nos clubs auront porté haut les couleurs de notre région lors des différentes épreuves nationales et internationales. Malgré la crainte de ne pouvoir être exhaustif, je me dois néanmoins de souligner nos excellents résultats.

Je commencerai avec les Championnats de France Individuels où nos joueurs ont une nouvelle fois répondu présents :

- en "Minimes", avec les médailles de bronze de Léa MINNI et Elise PUJOL qui, associées en double, sont en plus vice-championnes de France,

- en "Cadets", avec la médaille d'argent en individuel et de bronze en double pour Charlotte LUTZ,
- en "Juniors", avec le doublé pour Myshaal SABHI, Champion de France en individuel et en double, Myshaal à qui nous souhaitons un bon rétablissement suite à sa récente fracture du poignet gauche,
- en "Seniors" enfin, avec la médaille de bronze en individuel et en double pour Pauline CHASSELIN, ainsi que les deux Titres de Championne de France en double dame et en double mixte pour Carole GRUNDISCH.

Aux France Vétérans, Francis FARRONI est triple médaillé : l'or en individuel mais aussi en double messieurs et le bronze en double mixte ; Jean-Louis LAMARRE et Alain GEOFFROY sont médaillés en doubles.

Toujours chez les vétérans, mais en Coupe Nationale, l'équipe de Saint Avold composée de Christian MISTLER et Guy SCHMIDT est médaillée de bronze.

Aux Championnats de France Sport Adapté, Vincent HAMAECHE, Ludovic MORAINVILLE, Sabine TUNIS, Julien LONGEAU, Jérémy WALLIN et Lucas CREANGE sont médaillés. Lucas se distingue particulièrement en étant par ailleurs médaillé de bronze aux Championnats du Monde.

Au niveau Handisport, Alan PAPIRER renoue avec la victoire en remportant le titre de Champion de France Classe 1.

Nos équipes régionales, sous les couleurs du Grand Est, auront brillamment représenté notre Ligue lors de la dernière saison. Aux Championnats de France des Régions, les deux médailles d'argent de nos équipes minimales (garçons et filles) nous permettent de remporter le Challenge Jean Devys, récompensant la meilleure Ligue dans cette catégorie. Notre délégation aura été aux avant-postes à chaque sortie internationale puisqu'elle remporte les Internationaux Jeunes de Namur et se classe deux fois deuxième, lors des Internationaux Jeunes du Grand Est et des Internationaux Jeunes de Liège. De belles performances individuelles ont aussi émaillé ces compétitions, tout comme aux Euro Mini Champ's.

Permettre à nos meilleurs espoirs de profiter de sorties nationales ou internationales restera une priorité, et pas moins de huit épreuves sont pour l'heure programmées.

Au niveau des équipes de France, Charlotte LUTZ et Myshaal SABHI se seront mis en avant sur la scène internationale lors des Championnats d'Europe Jeunes 2018, Charlotte remportant le bronze avec l'équipe de France cadettes et Myshaal étant triple médaillé : Champion d'Europe par Equipes Cadets, médaillé d'argent en individuel et médaillé de bronze en double.

Revenons maintenant sur le parcours de nos équipes Pro. Quatre équipes représentaient notre Ligue à ce niveau en 2018/2019 : Metz TT en Pro Dames et Pro B Messieurs, Schiltigheim SU TT et Etival ASRTT en Pro Dames. Il s'agit là d'une belle vitrine qui nous offre l'opportunité d'assister à des rencontres de haut-niveau et de participer à la promotion de notre sport.

Un Championnat Pro qui s'est terminé de la plus belle manière pour l'une de nos équipes puisque les Stivaliennes sont devenues Championnes de France au terme d'un week-end de play-off très intense et après avoir écarté les Messines en demi-finale. Maria DOLGIKH, Jieni SHAO, Hana MATELOVA et Camelia POSTOACA, ainsi que leur coach Jérôme HUMBERT, ont offert un magnifique spectacle à leurs spectateurs tout au long de la saison et, au final, le premier titre de son histoire au club vosgien.

Encore bravo à cette équipe et aux dirigeants stivaliens, que j'associe pleinement à ce titre.

Je terminerai ce tour d'horizon des résultats significatifs en citant nos nouveaux Champions du Grand Est Seniors : Emilie JAFFEUX de Neuves Maisons TT, qui conserve son Titre et Damien LLORCA de Metz TT.

Ces Championnats du Grand Est, qui sont le point d'orgue de notre saison sportive, ont subi des aménagements pour leur 2ème édition et je ne peux que me réjouir de l'effet bénéfique sur l'organisation millimétrée de la compétition. Rendez-vous est déjà pris en juin 2020 à Illkirch-Graffenstaden pour connaître nos prochains champions régionaux.

Le Ping de Haut-Niveau marque ainsi notre territoire régional tout au long de la saison. De plus, notre Ligue est une organisatrice reconnue et régulière d'épreuves nationales et internationales sur son territoire. Cela nous apporte sans aucun doute une plus-value événementielle, mais j'en suis persuadé également promotionnelle importante. Notre stratégie de développement passe aussi par ces organisations prestigieuses. La saison dernière quatre compétitions nationales ou internationales ont été proposées par la Ligue dans la région. Nos licenciés, nos clubs se voient ainsi offrir la possibilité de participer à moindre frais à ces épreuves :

- les Internationaux Jeunes du Grand Est, avec Pont-à-Mousson ;
- le 4ème tour de Critérium Fédéral National 1, avec Pont-à-Mousson ;
- les Euro Mini Champ's, avec Schiltigheim ;
- le Circuit Mondial Junior, c'est-à-dire les Internationaux de France, avec Metz et le Comité de la Moselle.

Nous aurons par ailleurs l'occasion de fêter cette année la 10ème édition de cet événement incontournable. N'hésitez pas à venir le célébrer avec nous entre le 22 et le 26 avril 2020 !

Ces organisations exceptionnelles sont le prolongement d'une réelle volonté politique. Mais représentent également une forte charge de travail pour les bénévoles et professionnels de la Ligue.

Les bénéfices réalisés sont néanmoins loin d'être négligeables et justifient nos efforts de diversification des ressources ailleurs que dans notre activité classique, c'est-à-dire sans impacter nos clubs et licenciés notamment.

Vous savez en effet que le premier exercice comptable de la Ligue du Grand Est s'était soldé par un résultat de fonctionnement déficitaire de plus de 85.000 euros. Nous avons commencé à redresser la barre la saison dernière et terminons notre budget de fonctionnement à seulement moins 17.000 euros. Je suis satisfait de pouvoir annoncer aujourd'hui le premier résultat de fonctionnement positif de notre Ligue, de l'ordre de plus de 18.000 euros.

En y ajoutant les fameuses manifestations exceptionnelles dont il était question précédemment, notre résultat final est excédentaire de près de 40.000 euros. Nous ne sommes pas encore à l'équilibre sur l'olympiade, mais tel est notre objectif pour la dernière saison de la mandature.

Afin de pouvoir, je le répète une fois encore, aborder de façon sereine les prochaines échéances.

Je ne viderai pas de son contenu le rapport à venir de nos financiers mais, hormis leur excellent travail que je salue, je me dois de souligner la politique de gestion et de maîtrise des charges rigoureuse mise en œuvre, telle que ce fût promis ici même.

Qu'est-ce qui a changé en deux saisons me direz-vous ?

Pas les produits. Ils sont aujourd'hui au même niveau qu'en 2017 et n'expliquent donc en rien cette inversion de tendance. Nos parts régionales sur les licences n'étaient pas non plus augmentées, alors que dans le même temps la Fédération faisait et fait encore le contraire. Par contre, les charges ont bel et bien été au centre d'une attention toute particulière, diminuant de 100.000 euros, dont 75% uniquement au niveau des charges de structure et de personnel.

Voilà l'explication à ce résultat positif, qu'il conviendra de consolider lors des prochains exercices en restant foncièrement vigilant.

Car si du côté de la région Grand Est nous avons une certaine visibilité financière grâce à la signature de conventions quadriennales, à des montants tout à fait corrects même si bien sûr nous souhaiterions toujours plus, c'est tout l'inverse du côté de l'Etat et de la nouvelle Agence Nationale du Sport (l'ANS), créée pour remplacer le CNDS et dont la vocation est d'accompagner les initiatives associatives pour le développement du sport pour tous et sur tous les territoires. Vous m'en direz tant !

Bilan de la première campagne menée par l'ANS : une subvention régionale en diminution de 7,5% ! En deux ans, nous en sommes donc à une baisse vertigineuse de plus de 43%, passant de 65000€ en 2017 à 37000€ cette année. Nos clubs ne sont pas globalement mieux lotis et sont eux aussi touchés de plein fouet par cette déconnexion du terrain et des réalités.

Alors, à partir de la campagne de 2020, ce sera le mouvement sportif lui-même qui instruira ses dossiers. Belle aubaine de reconnaissance du travail fourni mais, à dotation globale de l'Etat au mieux équivalente, il ne sera attendu aucun miracle.

Des députés nous annonçaient fièrement un petit coup de pouce à l'ANS, dénonçant un sport complètement sous-budgété, réclamant des moyens vers la base et le sport pour tous, terreau de tout le mouvement sportif.

Belles paroles suivies d'aucun acte puisque cette semaine, après une deuxième délibération demandée par le gouvernement, les députés ont renoncé au coup de pouce budgétaire à l'Agence Nationale du Sport qu'ils avaient voté précédemment.

Si nous savons donc malheureusement désormais que ce ne sera pas mieux au niveau pécunier, espérons a minima que notre Fédération saura mettre en place un système efficient, transparent et juste d'étude et d'instruction des dossiers. En n'oubliant surtout pas de s'appuyer sur ses instances décentralisées qui sont, elles, au contact du terrain.

Nous pourrions alors nous prendre à rêver d'une meilleure cohérence territoriale dans le traitement des dossiers, ou encore d'une nouvelle dynamique créée en interne et associant toutes nos structures, de la base jusqu'au sommet de la pyramide.

Tout ceci s'inscrivant dans une réforme bien plus grande qui est celle de la nouvelle gouvernance fédérale.

Des états généraux du tennis de table sont convoqués par la Fédération début janvier 2020 à Paris. Les Ligues et les Comités Départementaux y sont invités. Je ne peux que m'en réjouir, car il semblerait que l'échelon fédéral se résolve enfin à avancer sur la nécessaire définition du « qui fait quoi ? », avant de chercher à définir comment et avec quels moyens.

Mutualisons les compétences et organisons ensemble quelle instance est en responsabilité de tel ou tel domaine, en tenant compte des spécificités locales grâce à des compétences optionnelles, mettons en place des conventions le définissant clairement, tant entre la Fédération et les Ligues, qu'entre la Ligue et les Comités Départementaux.

Alors nous éviterons peut-être un peu mieux le mille-feuille actuel, la déperdition des moyens financiers mais aussi humains, et gagnerons sans aucun doute en efficacité.

Vous l'aurez compris, cette olympiade est cruciale.

Pas seulement pour notre nouvelle Ligue, mais pour notre discipline dans toutes ses composantes et à tous ses échelons. Il nous faut prendre ensemble les bonnes décisions pour aller de l'avant et construire le modèle du Ping de demain.

Plus réactif, moins contraignant, plus innovant, moins compartimenté, plus ouvert, moins stéréotypé.

Gardons un œil attentif sur le futur, mais pour cela n'oublions surtout pas le passé et attardons-nous encore un peu sur la saison qui vient de se terminer, en faisant un rapide passage en revue des actions phare de notre conséquent Projet Associatif Global, tant au niveau technique, qu'en termes de développement ou de promotion, et bien évidemment du côté sportif.

Tout cela est détaillé de façon bien plus complète dans les différents rapports d'activités et je n'en extrairai ici que le plus important. Je n'aborderai par exemple pas les aspects administratifs qui n'ont pas connu d'évolution sensible ces douze derniers mois.

Je débiterai par nos actions techniques et notre politique d'accession au haut-niveau : stages, centres d'entraînement, sorties, aides, etc. Le nouveau Projet de Performance Régional a ainsi vécu sa première saison complète.

Je vous rappelle son organisation générale avec un Centre Régional d'Entraînement, axé sur les poussins et benjamins éloignés de structures fortes, basé au CREPS de Reims, et un Pôle Espoir sur un site unique au CREPS de Strasbourg, axé sur les catégories minimales et cadets, accueillant lui aussi des jeunes de la Détection de l'Est de la région.

Tout cela combiné avec plusieurs stages et des sorties nombreuses : il conviendra d'ailleurs dans ce domaine que nous réfléchissions rapidement à la meilleure façon de faciliter financièrement la venue sur ces actions de tout un chacun, quelle que soit sa localisation dans notre étendu territoire. Je m'engage à ce qu'un dispositif le plus équitable possible soit mis en place cette saison encore.

En complément de ces deux structures, un important travail a aussi été réalisé sur la Détection, point de départ de toute notre politique Technique. En soutien des départements, avec un Responsable Régional clairement identifié et impliqué, accompagné d'un autre Cadre Technique dédié à cette mission, avec des regroupements fréquents, des sorties spécifiques, des entraînements dans les clubs, ce sont des moyens humains et financiers non négligeables qui sont investis dans cette direction.

Nous sommes néanmoins conscients que votre action dans ce domaine, à la base de tout, est primordiale. Le challenge Rentre'Ping mis en place la saison dernière pour vous récompenser a rencontré un succès certain. C'est pourquoi nous avons choisi de le pérenniser et que seront mises à l'honneur tout à l'heure plusieurs associations mettant en place localement avec succès des actions de recrutement.

Cette action fait clairement le lien avec le sujet suivant qu'est le développement et la promotion de notre activité, et prouve toute la transversalité de notre Projet Associatif. Nous essayons de ne pas nous égarer en menant un nombre incroyable d'actions diverses et variées en même temps.

La Ligue pilote quelques actions phare, et les déploie en son nom sur tout le territoire.

Nous avons ainsi mis en place un « Dispositif d'Accompagnement de Club » de façon complète trop peu activé à notre goût, mais cela semble mieux parti cette saison avec plusieurs demandes.

Le club accompagné la saison dernière a par ailleurs vu son nombre de licenciés augmenter considérablement, son projet être valorisé par une subvention conséquente de l'ANS, et a pu concrétiser l'embauche d'un professionnel à temps non complet. Plusieurs « Formations Flash », des soirées d'échange sur des thématiques ciblées, ont complété ce Dispositif.

Le « Ping Santé Grand Est » aura financé, en 2018/2019, quinze modules de dix heures et permis l'accès à notre pratique à 110 personnes qui n'auraient, à priori, pas pu aborder notre discipline.

Depuis la fusion, ce sont 31 modules qui ont vu le jour en deux saisons complètes, dénombant 250 nouveaux pongistes.

Le dispositif « Ping à l'Ecole » est lui aussi désormais complètement opérationnel. Douze formations, ayant permis de former plus de 200 enseignants de l'éducation nationale à l'initiation à notre pratique, ont été pilotées par la Ligue.

Le kit complémentaire à ces formations est prêt : il comporte un guide « clé en main » et le matériel nécessaire afin de faciliter l'approche de notre discipline pour des enseignants non spécialistes de l'animation pongiste et pour les enfants découvrant notre activité.

Les conventions de développement avec les Comités Départementaux, les stages pour tous, le projet « Ping en Entreprise » complètent notre politique régionale de développement. Nous sommes par ailleurs à votre disposition pour vous accompagner, vous guider, vous former, vous épauler sur ces différents sujets.

C'est d'ailleurs bien pour ces raisons que nous avons mis en place, en partenariat avec le CREPS de Nancy, la formation au Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport (le fameux BPJEPS) mention Tennis de Table.

Nous sommes persuadés qu'il s'agit là d'un des piliers majeurs du développement futur de nos associations, qui ne se fera plus uniquement par la logique sportive de notre discipline ! Six animateurs et développeurs ont ainsi été formés, et l'ouverture à la voie de l'apprentissage dès cette année devrait être un levier nouveau pour encore plus de stagiaires.

La promotion de notre activité reste aussi une priorité. La traditionnelle soirée de remise des récompenses à nos sportifs, dirigeants et clubs méritants a une fois encore clos la saison d'une belle façon.

Trois numéros du GETT, votre revue régionale sur l'actu du ping dans le Grand Est, sont parues. Notre site internet et les réseaux sociaux connaissent des visites de plus en plus conséquentes.

Après deux saisons de baisse, les statistiques 2018/2019 sont légèrement meilleures. La chute des licences traditionnelles et promotionnelles est sérieusement réduite, et nous comptons un peu plus de 17.500 licenciés, soit une progression globale de l'ordre de 300 pongistes, répartis dans 303 clubs.

J'ose croire que les efforts seront récompensés à l'issue de cette nouvelle saison, mais ces chiffres n'en restent pas moins révélateurs d'un constat national et intra-disciplinaire : moins de pratique compétitrice, plus de pratique libre et sans contrainte.

Nous nous devons de réfléchir à ces nouvelles attentes, d'essayer de les contenter. Mais nous devons tout autant nous occuper de nos licenciés traditionnels, de nos compétiteurs. Pour les fidéliser, il faut leur offrir une pratique et des conditions compétitives répondant à leurs envies.

Me voici arrivé au volet sportif de mon propos.

2017/2018 avait été la saison des réformes des compétitions individuelles. Nous n'avons fait que de légers aménagements à celles-ci la saison dernière pour répondre au mieux à vos suggestions : organisation du critérium fédéral uniquement le dimanche, lieu unique pour la R1 féminine, possibilité par ailleurs aux féminines de jouer en divisions masculines.

2018/2019 aura été la saison de la réforme du championnat par équipes, conçu en concertation pour chercher la meilleure compatibilité entre les différentes formules existantes selon les territoires.

Nous ne pouvions d'ailleurs imposer arbitrairement les habitudes des uns aux autres, et avons fait appel à votre bon sens et à votre adaptabilité.

Aujourd'hui, dans une majorité de notre Ligue, les frontières administratives départementales ne sont plus un frein à la pratique et les anciennes divisions régionales sont désormais unifiées et réparties sur huit divisions, allant de Grand Est Elite à Grand Est 7.

Huit départements participent à ce championnat à la taille de la grande région et n'ont plus de divisions départementales.

Je faisais la promesse ici même il y a un an d'une grande évaluation de ce nouveau championnat à l'issue d'une phase de fonctionnement.

Une enquête a ainsi été réalisée auprès de vous tous au cours de la deuxième phase pour connaître vos attentes.

Le taux de réponses très satisfaisant a permis de dégager des pistes d'amélioration et de proposer des principes pour la saison actuelle.

Les résultats complets ont été publiés, vos choix pris en compte par le Conseil de Ligue. Cela s'appelle la démocratie.

Parmi les décisions d'importance, le choix de la date et de l'heure par l'équipe recevante restent de mise et ne sont pas remis en cause.

Sur ce sujet, je continue par ailleurs à être persuadé que c'est au prix de quelques compromis de tous que nous parviendrons à vivre au mieux cette expérience commune.

Et c'est d'ailleurs en ce sens que je demande à la Commission Sportive une grande souplesse dans la gestion des modifications des dates des rencontres.

Il est temps pour moi d'arriver au bout de cette allocution.

Je la terminerai par une demande forte d'optimisme, non pas béat ou aveugle car cela serait inutile, mais un optimisme de la volonté, de celui qui multiplie les forces et permet d'aller plus loin ensemble, de progresser côte-à-côte en tenant compte de l'autre.

Je tiens à présent à remercier nos partenaires institutionnels et sportifs :

- Le Conseil Régional du Grand Est ;
- La Direction Régionale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale ;
- Le Comité Régional Olympique et Sportif.

Je remercie également nos partenaires privés :

- La société Wack Sport ;
- Le Crédit Mutuel, dont la Direction Régionale est présente aujourd'hui par l'intermédiaire de M. Cédric SCHWAEDERLE ;
- Nos annonceurs occasionnels et réguliers.

J'exprime toute ma gratitude aux membres du Conseil de Ligue et aux services régionaux pour leur collaboration, leur confiance, leur implication de chaque instant.

Je ne saurais terminer sans vous féliciter et vous remercier, dirigeants des clubs, pour votre présence nombreuse en ce jour. C'est la preuve de votre implication totale dans le développement et l'évolution de notre discipline.

A très bientôt dans les salles,
Bonne saison à tous et merci de votre attention.

4. Rapport moral du Secrétaire Général

Bonjour à toutes et à tous !

Mon rapport se présentera en deux points : le premier sur les statistiques de notre Ligue et le second sur le fonctionnement administratif.

Point n°1 : les statistiques

Un constat : la chute des licences traditionnelles et promotionnelles se poursuit.

Point positif : grâce aux licences événementielles nous sommes en progression de 294 licences.

À ranger aussi dans un aspect positif, la chute de licences se ralentit, peut-être un signe annonciateur de jours plus heureux.

Au 30 juin 2019, la Ligue du Grand Est comptait 17.510 licenciés qui se répartissaient de la façon suivante :

- 8.168 licences traditionnelles, soit 48,62 % au lieu de 8.370 au 30 juin 2018
- 5.978 licences promotionnelles soit 34,80 % au lieu de 5.992 au 30 juin 2018
- 3.364 licences événementielles soit 16,58 % au lieu de 2.854 au 30 juin 2018

Les variations sont les conséquences de la prise de licences événementielles et des relations avec l'éducation nationale dans les différents comités.

Alors que jusqu'à présent nous étions dans une tendance à la baisse du nombre de licences traditionnelles dans tous les comités, nous avons 3 comités qui ont enregistré une progression : les Ardennes (+3), le Bas Rhin (+23) et les Vosges (+23)

Ce tableau montre le type de licences en fonctions des catégories, nous constatons chez les plus jeunes (poussins-benjamins) une majorité de licences promotionnelles (83,27%) en

hausse constante, alors que chez les seniors et vétérans, c'est la licence traditionnelle qui est plébiscitée (76,52% de licenciés traditionnels) en relative stabilité.

En ce qui concerne le nombre de licenciés par club, jusqu'en 2012 nous avons assisté à une progression quasi constante passant de 46,85 licenciés par clubs au 30/06/2003 à 52,50 au 30/06/2012, depuis la tendance s'est inversée. Au 30/06/2019, nous comptons 46,69 licenciés par club. Le constat est le même pour les licences traditionnelles où nous sommes passés de 26,22 en 2003 à 30,37 en 2013 pour revenir à 26,96 en 2019 soit une nouvelle baisse.

Avec 532 licences (dont 114 traditionnelles, 1^{er} au niveau de la ligue) c'est le club de Neuves Maisons (CD54) qui reste en tête du nombre de licenciés. Villers les Nancy (CD54) avec 311 licences monte sur le podium suivi par Maizières les Metz (CD57) avec 280 licences.

Les vingt plus gros clubs de la ligue (soit 6,6% des clubs) représentent près de 30% des licenciés et les 50 plus importants (16,5% des clubs) représentent plus de 50% des licenciés.

Ce graphique présente l'origine des licenciés par rapport à la saison précédente. On constate donc qu'il y a de moins en moins de licenciés traditionnels de la saison précédente qui reprennent une licence. Environ 85% des licences traditionnelles sont des renouvellements le passage de promo en tradi étant relativement faible (environ 5%). Pour les licences promotionnelles, plus de la moitié sont des nouvelles licences.

Comme on le voit, l'évolution du nombre de clubs affiliés est en constante diminution, de 324 clubs affiliés dont 3 sans licenciés au 1^{er} juillet 2015 nous sommes passés à 303 au 1^{er} juillet 2018.

Au cours de cette période, nous avons enregistré la création de 18 clubs.

Pendant ce même temps, 8 clubs ont fusionné (2 dans les Ardennes, 3 dans la Marne et 3 en Meurthe et Moselle) et 2 étaient des clubs corpo qui ne se sont pas réaffiliés.

Ce sont donc 17 clubs qui ont arrêté leur activité, dont 14 qui avaient moins de 25 licenciés lors de leur arrêt et 13 qui avaient 10 licenciés et moins.

Cela doit nous interroger sur la manière dont nous devons intervenir pour aider les "petits" clubs à pouvoir se maintenir. En règle générale, un club qui disparaît c'est un lieu de pratique qui disparaît.

Point N°2 : le fonctionnement administratif

Avant tout, je tiens à remercier toute l'équipe des services régionaux qui fournit un travail remarquable et je peux vous affirmer qu'il y a une lourde charge de travail.

Au niveau des démarches administratives, nous avons mis en place la possibilité pour les clubs de travailler de manière dématérialisée. Cette proposition semble rencontrer un fort succès puisque plus d'un tiers des clubs ont adhéré au prélèvement automatique et ainsi à la dématérialisation de nombreuses démarches. Il est toujours possible d'y adhérer, n'hésitez pas à contacter Cédric au secrétariat de la Ligue à ce sujet.

Concernant la communication interne, le site Internet de la Ligue reste la principale source d'information. Afin d'y amener nos clubs et nos licenciés, la Ligue diffuse en moyenne au cours d'une saison :

- 10 Lettres d'Infos, à l'ensemble des licenciés

- 16 Courriers Officiels, à l'ensemble des dirigeants et officiels déclarés par les clubs

Je citerais également l'annuaire, distribué à 700 exemplaires en début de saison, ainsi que trois numéros de la revue régionale.

Je voudrais ensuite intervenir sur l'utilisation du GIRPE. Nous assistons à une montée en puissance puisque plus de 60% des rencontres ont été saisies via le GIRPE soit une forte progression. Plus les équipes évoluent au haut niveau, plus les clubs utilisent le GIRPE.

Au niveau du fonctionnement des instances dirigeantes, nous avons ainsi tenu 3 Conseils de Ligue et 3 Bureaux de Ligue, et une majorité des membres du bureau ont aussi participé au colloque de Zone à Dijon.

Concernant les commissions, toutes se sont réunies au moins une fois, sachant que bien évidemment c'est la Commission Sportive qui a tenu le plus de réunions, ce qui s'explique par la préparation du championnat par équipes qui permet de réunir les représentants des comités à son organisation.

L'Instance Régionale de Discipline s'est réunie une seule fois concernant une fraude à l'identité d'un joueur lors d'une journée de championnat, de même que le Jury d'Appel Régional s'est, lui, réuni une fois concernant une mutation non accordée et a confirmé la décision de la commission statuts et règlements.

Autre commission qui a beaucoup travaillé par mail, la Commission Statuts et Règlements au sujet des mutations. Je voudrais préciser que pour pouvoir se prononcer très rapidement, il faut que les demandes de mutations soient accompagnées de tous les documents permettant de les accorder. Au niveau des mutations exceptionnelles c'est près d'une dizaine de mutation qui ont été retardées pour dossier incomplet

Dernier point que je souhaitais aborder, le Conseil de l'Ordre. Vous aurez l'occasion de voir le fruit de son travail tout à l'heure, sachant que nous avons pris la décision que les médailles de bronze étaient remises lors des Assemblées Générales des Comités. A ce sujet je rappelle que l'attribution du mérite régional est soumise à certaines règles et que leur respect sera appliqué strictement par la commission en particulier sur les 10 ans minimum d'activités de bénévoles.

Je vous remercie de votre attention et surtout d'avoir été attentif lors de la présentation des différentes données.

5. Présentation du Compte de Résultat 2018-2019 et du Bilan au 30 juin 2019

Le Bilan arrêté au 30/06/2019

Le Trésorier Général, Dominique THIRION présente tout d'abord le Bilan de la LGETT arrêté au 30 juin 2019.

Il est équilibré à hauteur de 544.396 € (contre 305.774 € au 30/06/2018).

Au niveau de l'actif, il se compose de 59.022 € d'actif immobilisé et d'un actif circulant qui atteint 485.373 €. Au niveau du passif, les capitaux permanents (capitaux propres et provisions) atteignent 149.924 €, les dettes à court et moyen terme sont à 394.471 €.

Il montre notamment un niveau plus convenable des disponibilités (252 K€ contre 63 K€ au 30 juin 2018) et des fonds associatifs, suite au résultat positif (40 K€) de cette saison.

Le Compte de Résultat 2018/2019

Dominique THIRION présente ensuite le compte de résultat analytique de la saison 2018/2019, bien sectorisé par domaines d'activité.

Le budget de fonctionnement hors manifestation fait apparaître des charges à hauteur de 1.099.518,59 € et des produits à hauteur de 1.118.027,86 €, soit un excédent de fonctionnement de 18.509,27 €, ce qui est une première et la conséquence de la politique volontariste de maîtrise des charges de structure et de personnel.

Il détaille ce budget de fonctionnement par grands secteurs.

Au niveau des Produits :

- ✓ Charges de Structure et de Personnel : 117 K€, supérieur de près de 20% au prévisionnel ;
- ✓ Institutionnel : 621 K€, légèrement inférieur aux prévisions du fait de subventions moindres et du nombre de licenciés stagnant ;
- ✓ Gestion de l'Activité : 263 K€, en légère hausse suite à la réforme du championnat territorial ;
- ✓ Technique : 82 K€, conforme aux attentes ;
- ✓ Animation, Développement, Promotion : 33 K€, en baisse par rapport au prévisionnel, la recherche de partenariats nouveaux n'ayant pas encore aboutie.

Au niveau des Charges :

- ✓ Charges de Structure et de Personnel : 495 K€, en recul grâce à une meilleure maîtrise des frais de siège ;
- ✓ Institutionnel : 276 K€, en légère baisse ;
- ✓ Gestion de l'Activité : 165 K€, en légère hausse suite à la réforme du championnat territorial ;
- ✓ Technique : 107 K€, en baisse suite à la restructuration du pôle espoir ;
- ✓ Animation, Développement, Promotion : 55 K€.

Le budget annexe des manifestations fait quant à lui apparaître des charges à hauteur de 333.704,376 € et des produits à hauteur de 355.088,90 €, soit un excédent de 21.384,53 €.

Le compte de résultat global, en tenant compte des manifestations exceptionnelles annuelles et pluriannuelles, s'établit ainsi à 1.433.222,96 € en Charges et 1.473.116,76 € en Produits, laissant ainsi apparaître un résultat excédentaire de 39.893,80 €.

Avant de donner la parole à Loïc DAUPHIN, Commissaire aux Comptes, le Président, Pierre BLANCHARD demande à l'assistance si elle a des questions sur cette présentation financière.

Madiane KUNICKE, du club de SCHOENECK TT, demande à quoi est due l'augmentation des pénalités financières qui passent de 3 K€ à 11 K€.

Il lui est répondu qu'il s'agit des pénalités financières des anciens championnats départementaux par équipes qui sont désormais gérés par la Ligue. Ce ne sont pas des pénalités nouvelles ou supplémentaires pour les clubs.

6. Rapport du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Loïc DAUPHIN, agissant au titre du cabinet SECEF, rappelle que la mission du Commissaire aux comptes est de formuler une opinion sur la régularité, la sincérité des comptes annuels de la Ligue qui ont été arrêtés par le Conseil de Ligue.

Les travaux ont été arrêtés et certifiés sincères et fidèles aux règles et à la loi. L'ensemble des documents ont été adressés aux délégués des associations qui ont pu les consulter dans les délais impartis.

Il apporte des précisions sur le changement de méthode décrit à l'Annexe, concernant la mise en place d'une provision pour Indemnités de Fin de Carrière.

La SECEF n'a aucune réserve sur la certification des comptes. Aucune erreur, ni anomalie, n'ont été décelées.

Le Commissaire aux comptes précise que ces comptes annuels peuvent être soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

7. Rapport du Commissaire aux comptes sur les conventions règlementées

Loïc DAUPHIN, agissant au titre du cabinet SECEF, informe les délégués des associations de l'absence de toute convention passée au cours de l'exercice écoulé et nécessitant l'approbation de l'Assemblée Générale.

8. Vote sur le rapport financier 2018/2019

Après avoir entendu la présentation des comptes 2018/2019 et le rapport du Commissaire aux comptes, les comptes 2018/2019 présentant un total de bilan de 544.396 € et un résultat de 39.893,80 €, sont approuvés par vote à main levée par :

- Pour : 685 voix
- Contre : 0 voix
- Abstention : 6 voix (Champigneulles TT et Schoeneck TT)

9. Vote sur l'affectation du résultat aux fonds associatifs

Sur proposition du Président Pierre BLANCHARD, l'Assemblée Générale décide à l'unanimité et à main levée d'affecter le résultat 2018/2019 de 39.893,80 € aux fonds associatifs.

10. Présentation du budget prévisionnel 2019-2020

Le Vice-Président en charge des Finances Christophe PORTE présente le Budget Prévisionnel proposé par le Conseil de Ligue.

Il indique que ce budget est le fruit du travail fait en collaboration avec les responsables de branche, en tablant sur une stabilité des charges et des produits et un maintien de la politique actuelle.

Le budget global est présenté à l'équilibre à 1.680.600 €, dont 1.137.000 € pour le budget de fonctionnement et 543.000 € pour le budget annexe des manifestations.

Au niveau des Produits du Budget de Fonctionnement, en légère hausse de 1,70% :

- ✓ Charges de Structure et de Personnel : 108 K€, -8%
- ✓ Institutionnel : 641 K€, +3%
- ✓ Gestion de l'Activité : 257 K€, -2%
- ✓ Technique : 81 K€, -1%
- ✓ Animation, Développement, Promotion : 49 K€, +47% (politique volontariste de partenariat).

Au niveau des Charges, en légère augmentation de 3,41% :

- ✓ Charges de Structure et de Personnel : 508 K€, +2%
- ✓ Institutionnel : 287 K€, +4%
- ✓ Gestion de l'Activité : 158 K€, -4%
- ✓ Technique : 115 K€, +7%
- ✓ Animation, Développement, Promotion : 69 K€, +23%.

La parole est ensuite donnée à l'assistance.

René PARIS du club de Saint Dié des Vosges SRD TT demande si la mise en place d'une aide pour les déplacements relatifs aux sélections sur des stages régionaux ou des sorties avec les équipes régionales est prévue dans ce budget.

Christophe PORTE lui indique qu'effectivement, cela avait été pris en compte, comme s'y était engagé le Président.

11. Vote du budget prévisionnel 2019/2020

Le Président demande l'approbation du budget prévisionnel.

Le budget prévisionnel pour l'exercice 2019-2020 est approuvé par vote à main levée par :

- Pour : 688 voix
- Contre : 0 voix
- Abstention : 3 voix (Schoeneck TT)

12. Rapport d'activités des différentes branches

Les rapports des branches ont été présentés sur le site Internet de la Ligue et adressés informatiquement à chaque club :

- Branche Gestion de l'activité, par la Vice-Présidente Corinne STOFFEL
- Branche Animation, Développement et Promotion, par le Vice-Président Philippe BOLMONT
- Branche Finances et Partenariats par le Vice-Président Christophe PORTE
- Branche Technique par le Coordonnateur Technique Régional Guillaume SIMONIN

Ces différents rapports n'appellent aucune question de la part des clubs présents.

13. Questions diverses

Cette année, 2 questions diverses ont été posées par le club de SELESTAT CCA en la personne de Suat HAKKIOGLU. Les réponses données en Assemblée par le Président Pierre BLANCHARD se trouvent en annexe 1 au présent procès-verbal.

14. Remise des récompenses

Mérite Régional

Les Médailles de Bronze ont été remises lors des Assemblées Générales des Comités Départementaux à :

- Julien GLORIA (Chepy ASCJ)
- Karelle MANGEOT (Grauves TT)
- Hubert VANNE (Bainville aux Miroirs FR)
- Gaston GERARD (Tiercelet MJC)
- Bruno REMIGNON (Briey USTT)
- Jean-Jacques BOULET (Villers les Nancy COS)
- Alain GEOFFROY (Dombasle STT)
- Sylvain CHARDET (Ligny en Barrois TT)
- Anneline GREVIN (L'Hôpital PPC)
- Alphonse PEIFER (Willerwald AS)
- Jean-Claude OSTER (Schoeneck TT)
- Dominique HOEFFEL (Griesheim Dingsheim TT)
- Martine JOANNARD (Haguenau TT)
- Eric ANDRE (Thaon Chenimenil EST)
- Eric WACRENIER (La Bourgonce St Michel TT)

Les médailles suivantes sont remises par Pierre BLANCHARD Président de la Ligue, Henry LEMOINE, Vice-Président de la Commission Sport au Conseil Régional, Jean-François PENIN, Directeur Adjoint du CREPS de Nancy et Bernard SIMONIN, Vice-Président du Comité Régional Olympique et Sportif.

Médailles d'Argent :

- Jean-François GUIRAO (Plivot ASPP)
- Dominique CLEMENT (Lunéville ALTT)
- René NIDERLANDER (Morsbach ASTT)
- Guillaume SIGRIST (Marmoutier CSE)
- Marlise OFFNER (Zorn TT Hochfelden)
- Corinne VALENTIN (Thierville les 2 vallées)

Médailles d'Or :

- Luc FOULON (Tours sur Marne TT)
- Michel DEMARET (Villers les Nancy COS)
- Pascal SPLIEDENNER (Petit-Red & Enchen TT)
- Charles ZELLHOFFER (Hanau TT)
- Jean-Pierre VOYEN (Anould CP)

Rentr'O Ping

Pour terminer la cérémonie des récompenses, le Président de la Ligue remet les dotations en matériel et bons d'achats aux clubs aux huit premières places de l'opération Rentr'O Ping, en compagnie de Henry LEMOINE, Jean-François PENIN, Bernard SIMONIN et Cyril MAYEUX, responsable régional Détection.

- | | |
|------------------------------|----------------------------|
| - 1er ANOULD CP | - 5ème METZ TT |
| - 2ème VILLERS LES NANCY COS | - 6ème SAINT DIE SRD TT |
| - 3ème ROSHEIM CA | - 7ème THIONVILLE TT |
| - 4ème MANOM JS | - 8ème AUDUN LE ROMAN ASTT |

15. Intervention des personnalités

Jean-François PENIN, Directeur Adjoint du CREPS de Nancy, intervient pour se féliciter de la bonne entente de la LGETT avec le CREPS et déclare qu'il y a une vraie culture pongiste au CREPS de Nancy, avec notamment l'existence d'un pôle France.

Bernard SIMONIN, Vice-Président du CROS Grand Est, félicite les participants pour l'excellente gestion de cette Assemblée Générale, ainsi que pour la bonne tenue des comptes et les remarquables résultats sportifs obtenus par les pongistes du Grand Est.

Il rappelle les propos exprimés lors de l'AG du 4 novembre 2018 par Jean-Marc HAAS BECKER, Président du Comité Régional Olympique et Sportif, sur l'avenir du sport en France. Actuellement, la gouvernance du sport est en pleine évolution avec l'ANS qui va voir les collectivités territoriales avoir un rôle plus important. Très rapidement, nous allons avoir un plan sport et territoire qui aura pour objectif de mieux accompagner l'activité sportive, ce qui va amener à une meilleure entente entre les collectivités et les associations sportives.

Bernard SIMONIN termine en rappelant que, pour la prochaine saison, ce sont les fédérations qui devront gérer les subventions d'Etat.

Henry LEMOINE, Vice-Président de la Commission Sport au Conseil Régional, commence son intervention en adressant des félicitations pour l'ensemble des résultats sportifs obtenus lors de la saison écoulée, ceux-ci étant le fruit du travail fait par la ligue, les comités et les clubs.

Il informe l'assistance que les décrets concernant la nouvelle gouvernance du sport viennent d'être adoptés. Ce n'est pas pour cela que les moyens mis à disposition seront plus importants, le budget 2020 pour le sport ne bénéficiant d'aucune rallonge budgétaire.

Il informe que pour la région Grand Est, dans le courant janvier, un parlement du sport devrait voir le jour. Ce parlement mettra en place une convention régionale entre les collectivités et le monde sportif.

Pour le Vice-Président de la Commission Sport au Conseil Régional, le sport va devoir travailler pour l'arrivée de partenaires économiques afin de trouver des financements à ses activités.

Il informe que le Conseil Régional est partie prenante dans la gestion de la Maison Régionale des Sports et que, bientôt, une salle de visio-conférence va équiper les bâtiments.

Pour terminer, Henry LEMOINE rappelle que le Conseil Régional subventionne à hauteur de 300.000 € l'ensemble des associations pongistes du Grand Est, dont notamment 13 athlètes de haut niveau et des clubs de niveau national, les compétitions de haut niveau, ou encore les investissements liés au dispositif régional « ping à l'école ».

16. Clôture de l'Assemblée Générale

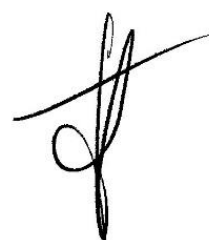
L'ordre du jour étant clos, le Président Pierre BLANCHARD remercie les participants et annonce la fin de l'Assemblée Générale à 12h45.

Il invite les participants au buffet.

Le Président
Pierre BLANCHARD



Le Secrétaire Général
Jean-Claude LIEBON



ANNEXE 1 : Réponses aux Questions diverses

1. Est-ce que GIRPE sera obligatoire un jour ?

Beaucoup de club l'utilisent pour le championnat par équipes et pourquoi ne pas le rendre obligatoire dans un futur proche ? La saison prochaine par exemple. Il me semble qu'environ 80% des clubs l'utilisent.

Suat HAKKIOGLU – Correspondant du club de SELESTAT CCA (67)

GIRPE n'étant pas obligatoire pour le championnat par équipes national, nous ne le rendrons pas obligatoire pour le championnat par équipes régional. Actuellement 2/3 des rencontres se gèrent avec GIRPE et nous incitons tous les clubs à l'utiliser, pour leur éviter la contrainte de l'envoi des feuilles de rencontre.

2. Lorsqu'un joueur joue en GEE il doit avoir un minimum de 1100 points alors pourquoi ne pas imposer une certaine limite de points dans les niveaux en dessous ?

En GE7 et GE6 nous avons déjà joué un 14 et vraiment c'est injouable, possibilité d'interdire ça et de fixer une limite de points ?

Une certaine limite est envisageable ?

En gros, un joueur qui a beaucoup trop de points devrait être interdit dans les niveaux en dessous par rapport à une moyenne à définir selon les statistiques ?

Suat HAKKIOGLU – Correspondant du club de SELESTAT CCA (67)

Vis-à-vis des nouveaux clubs, qui démarrent le championnat par équipes dans la dernière division possible, il n'est pas envisageable de fixer des classements maximums.